

Car on ne peut exiger de moi, dans le moment où j'éprouve que ma liberté est indissolublement liée à celle de tous les autres hommes, que je l'emploie à approuver l'asservissement de quelques-uns d'entre eux. Ainsi qu'il soit essayiste, pamphlétaire, satiriste ou romancier, qu'il parle seulement des passions individuelles ou qu'il s'attaque au régime de la société, l'écrivain, homme libre s'adressant à des hommes libres, n'a qu'un seul sujet : la liberté. [...]

On n'écrit pas pour des esclaves. L'art de la prose est solidaire du seul régime où la prose à un sens : la démocratie. Quand l'une est menacée, l'autre l'est aussi. Et ce n'est pas assez que de les défendre par la plume. Un jour vient où la plume est contrainte de s'arrêter et il faut alors que l'écrivain prenne les armes. Ainsi de quelque façon que vous y soyez venu, quelles que soient les opinions que vous avez professées, la littérature vous jette dans la bataille ; écrire, c'est une certaine façon de vouloir la liberté ; si vous avez commencé, de gré ou de force vous êtes engagé.

Engagé à quoi ? demandera-t-on. Défendre la liberté, c'est vite dit. S'agit-il de se faire gardien des valeurs idéales, comme le clerc de Benda¹ avant la trahison, ou bien est-ce la liberté concrète et quotidienne qu'il faut protéger, en prenant parti dans les luttes politiques et sociales ? La question est liée à une autre, fort simple en apparence mais qu'on ne pose jamais : « Pour qui écrit-on ? »

Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, 1948.

Laval, le 8 novembre 2006

Chère Louise,

On n'écrit pas sans contraintes. Il y a le piège des mots, celui de la phrase, celui de l'organisation de la pensée, de la structure de la prose ou de la poésie et celui, bien sûr, des personnages qui finissent par devenir autonomes. Et puis, parce que pour être de son temps, il faut s'adapter aux modes sans en être les esclaves ! Toutes les exigences de l'écriture nous modèlent et mettent un frein au vagabondage de la pensée, à son extravagance et aux nombreuses images qui nous assaillent. Mais cette contrainte est aussi source de richesse. Les chefs-d'œuvre classiques ne sont-ils pas sortis magnifiés par les lois de la prosodie ou par la règle des trois unités ? La concision, une des vertus classiques, s'acquiert à force de travail et confère au texte rigueur et densité.

Louise Deschênes & Andrée Dahan, « Écriture et liberté. » in *Brèves littéraires* n°75, pp. 63–66, 2007.

La contrainte agit d'abord comme un stimulant de la création : bornant l'imaginaire, elle fait paradoxalement prendre conscience à l'écrivain de l'étendue de sa liberté, d'où son efficacité en matière de production du texte. Le texte jaillit, ici et maintenant, poussé par une nécessité externe qui permet de lutter contre les vents internes qui pourraient se montrer contraires.

La contrainte permet ensuite de remettre en cause les formes de textes, établies par soumission collective (consciente ou inconsciente) ou par habitude du temps. Elle est alors un outil de questionnement de la forme et du sens. Les « lourdes chaînes du sens » passent au second plan et on peut ainsi voir comment la contrainte choisie malmène ce sens et lui donne une chance de se renouveler.

Paul Fournel, extrait de la postface à *La Liseuse*, 2012.

1 Benda, dans *La Trahison des clercs*, soutient que l'engagement des artistes tient plus de l'idéologie que de véritables valeurs humaines.